

La période légale de conception

Par Gbaguehi, le 02/02/2022 à 00:05

Né le 05 décembre 2002, déterminée la période légale de conception

Par Snowflake, le 02/02/2022 à 12:46

Bonjour (ca ne mange pas de pain)

La période légale de conception se situe du 300 e au 180e jour avant la naissance. Donc difficile de déterminer une date précise mais logiquement en 2002